

Puis-je tout jeter dans le "tout-à-l'égoût"?

Publié le 16 janvier 2020

Non!

Afin de protéger le milieu naturel, d'améliorer les performances et l'exploitation des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration, il est interdit de jeter :

- > Médicaments
- > Désherbants ou engrais
- > Huiles alimentaires ou de vidange
- > Hydrocarbures
- > Serviettes hygiéniques et lingettes (même marquées biodégradables)
- > Restes de peinture ou de vernis
- > Insecticides, pesticides...

Sur le même thème

ASSAINISSEMENT

Y a-t-il une fréquence obligatoire pour vidanger son assainissement individuel ?

[🔍 Consulter la réponse](#)

ASSAINISSEMENT

Quand dois-je demander l'avis du SPANC ?

[🔍 Consulter la réponse](#)

ASSAINISSEMENT

Quels sont les contrôles en matière d'assainissement non collectif ?

[🔍 Consulter la réponse](#)

ASSAINISSEMENT

L'évacuation des eaux usées de mon habitation est bouchée que dois-je faire ?

[🔍 Consulter la réponse](#)



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)